

PUBLIC

Salariés travaillant à proximité des réseaux sensibles enterrés ou aériens

Personnels chargés de conduire les engins de chantier ou d'effectuer des travaux urgents dispensés de



TARIFS

Nous consulter



AGENDA 2019

voir a2s-conseil.fr



DUREE

7 heures de formation



FORMATEUR(S)

Formateurs reconnus pour leurs compétences et possédant une expérience de 10 ans minimum dans le domaine



PARTICIPANTS

Minimum: 2 Maximum: 10

NORD

A2S Conseil Nord 42 rue Duriez Merville

AISNE

A2S Conseil Aisne rue de Paris Origny-en-Thiérache

06 10 41 41 85 dominique.desein@a2s-conseil.fr

AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX - OPÉRATEUR

OBJECTIFS

- L'objectif de la Formation est de vous préparer à l'examen de l'AIPR afin d'obtenir l'Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux conformément à la réglementation DT-DICT de juillet 2012
- Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux.
- Organiser des travaux et intervenir à proximité de réseaux (sensible ou non) en toute sécurité (à partir de la nouvelle réglementation DT-DICT)

CONTENU

La nouvelle réglementation :

- Apport théorique sur la réglementation DT-DICT (contexte simplifié)
- Le guide technique (les prescriptions et les fiches travail)
- Le rôle des intervenant
- Les réseaux et leurs risques afférents,
- La lecture du terrain (environnement, les affleurants),
- Les situations à risques,
- Les procédures d'arrêt,
- Les procédures en cas d'endommagement (règles des 4 A).

Analyse de notre comportement :

- Procédure d'arrivée sur site,
- Analyse des récépissés DICT et plans,
- Les règles de terrassement et du remblaiement suivant le guide technique
- Maintien du marquage au sol,
- Gestion des anomalies et imprécisions.

QCM AIPR du MINISTÈRE DE L'ECOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

PRE-REQUIS

- √ Savoir lire et écrire
- ✓ Carte d'identité obligatoire le jour de la formation

MODALITES D'ANIMATION

- ✓ Documents supports de formation projetés.
- ✓ Exposés théoriques
- ✓ Exposés Pratiques
- ✓ Carte d'identité obligatoire le jour de la formation

VALIDATION

Cette formation sera validée par : Questions orales ou écrites (QCM Formulaires d'évaluation en fin de formation.

